

Séance ordinaire du 10 juin 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi dix juin deux mille dix-neuf à dix-sept heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Clément Genest.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

**CE-2019-07-27**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 10 juin 2019.

---

**CE-2019-07-28**

**Approbation du procès-verbal des séances des 27 et 28 mai 2019**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 27 et 28 mai 2019.

---

**CE-2019-07-29**

**Avis de motion du Règlement RVCE-2019-19-33 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-036](#)

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RVCE-2019-19-33 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-036.

Ce règlement a pour objet de mettre à jour le nom d'un ministère, d'ajouter la direction du génie, de remplacer l'appellation « programme de carte d'approvisionnement » par « programme de cartes d'achat » de permettre aux fonctionnaires du service de la trésorerie affectés au traitement des factures de modifier un contrat et de déléguer au directeur général le pouvoir d'exercer les fonctions qui sont dévolues au dirigeant d'un organisme municipal en vertu de la *Loi sur l'autorité des marchés publics*.

---

**CE-2019-07-30**

**Désignation d'une mairesse suppléante et d'une présidente suppléante du comité plénier**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-172-R-2](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers, à titre de mairesse suppléante et de présidente suppléante du comité plénier pour la période du 10 juin au 4 septembre 2019 inclusivement en remplacement du membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin, pour cette période.

---

**CE-2019-07-31**

**Demande de démolition de l'immeuble situé au 1586, route Marie-Victorin (lot 4 365 322 du cadastre du Québec, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-2019-104](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la demande de démolition de la résidence située au 1586, route Marie-Victorin (lot 4 365 322 du cadastre du Québec, secteur Saint-Nicolas), en vertu de l'article 141 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

---

**CE-2019-07-32**

**Mandat à la Direction du développement économique et de la promotion pour élaborer une entente de coopération avec la Ville de Caen**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-088](#)

Il est résolu de mandater la Direction du développement économique et de la

promotion pour élaborer, de concert avec les autorités de la Ville de Caen, les termes et conditions d'un projet d'entente de coopération entre les parties.

---

**CE-2019-07-33**

**Mandat à la Direction du développement économique et de la promotion pour élaborer une entente de collaboration avec la Ville de Grand Quevilly et la Métropole de Rouen Normandie**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-089](#)

Il est résolu de mandater la Direction du développement économique et de la promotion pour élaborer, de concert avec la Ville de Grand Quevilly et de la Métropole de Rouen Normandie, les termes et conditions d'une entente de coopération entre les parties.

---

**CE-2019-07-34**

**Attribution de contrats pour l'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville**

[Document d'aide à la décision APP-2019-075](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats, pour l'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville (appel d'offres 2019-50-28), de la façon suivante :

- groupes 5, 7, 10, 13, 14, 15, 16, 17 et 19, à Professionnels aidants inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 331 936,40 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année du contrat d'une durée de quatre ans;
- groupes 2, 4, 6, 8, 11 et 20, à Gestion BB et frères inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 289 402,76 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année du contrat d'une durée de quatre ans;
- groupes 1, 3, 9 et 12, à Services d'entretien clarinet, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 171 798 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année du contrat d'une durée de quatre ans;

conformément au devis et à leur soumission.

---

**CE-2019-07-35**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 30.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---